



## Le Tribunal de Commerce de Paris et Paris Place de Droit célèbrent la Nuit du Droit le 4 octobre 2018

**Le Tribunal de Commerce de Paris et l'association Paris Place de Droit s'associent pour célébrer la 2<sup>ème</sup> Nuit du Droit le 4 octobre 2018.**

La 2<sup>ème</sup> édition de la Nuit du Droit, initiative lancée en 2017 par Laurent Fabius, Président du Conseil constitutionnel, est désormais partagée et mise en œuvre par de nombreux acteurs. A cette occasion, le Tribunal de Commerce de Paris et l'association Paris Place de Droit proposent une soirée mettant en évidence l'attractivité de Paris en tant que place de droit et s'associent pour cet événement à de nombreux partenaires : l'AFJE, le Cercle Montesquieu, Paris Place d'Arbitrage, le Barreau de Paris, ICC France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile de France, l'Association des Juristes Franco-britanniques et le Greffe du Tribunal de Commerce de Paris.

*«Le droit est au cœur de la vie économique. Le fonctionnement de la justice commerciale n'est pas forcément connu de tous, or elle présente de nombreux avantages, notamment sur le plan international. C'est une des raisons pour lesquelles, nous avons souhaité participer à la Nuit du Droit qui est une parfaite occasion d'exposer les bénéfices de Paris en tant que place de droit»* explique Jean Messinesi, Président du Tribunal de Commerce de Paris.

Cette manifestation s'adresse aux professionnels du droit, aux entrepreneurs et à toute personne intéressée par le droit commercial dans un contexte économique et juridique international post-Brexit avec 5 tables rondes :

- L'offre de Paris en matière de litiges commerciaux internationaux ;
- Ce que les entreprises en difficulté attendent du tribunal et ce que le tribunal peut leur offrir ;
- Imprévision et hardship, (évolutions récentes) ;
- Avenir du droit français sur les marchés bancaires et financiers – l'exemple ISDA ;
- Droits de la défense et protection des secrets d'affaires : trouver le bon équilibre ;

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, sera également proposé un « Moot Court », une simulation d'audition contradictoire des témoins et experts devant la nouvelle Chambre Internationale du Tribunal de Commerce de Paris. *« Alors que le Royaume-Uni s'apprête à quitter l'Union Européenne, cette nouvelle chambre garantit aux parties une exécution facilitée des décisions de justice sur l'ensemble de l'espace européen. Nous sommes ravis de pouvoir présenter concrètement, lors de la Nuit du Droit, son fonctionnement »* souligne Frank Gentin, Président de Paris Place de Droit.



Fort du soutien financier de FTI Consulting, le Tribunal de Commerce de Paris et Paris Place de Droit enrichissent encore le programme de la Nuit du Droit avec une sélection de Legaltechs (Predictice, Lexis Nexis, Gino LegalTech, Legalmetrics et Datainfogreffe) témoignant du dynamisme du marché du droit en France, qui présenteront tout au long de la soirée leurs outils développés pour les professionnels du droit.

Programme et inscriptions : <https://www.eventbrite.fr/e/billets-la-nuit-du-droit-au-tribunal-de-commerce-de-paris-49978550189?aff=ebdssbdestsearch>

Site du Tribunal de Commerce : <http://www.tribunal-de-commerce-de-paris.fr/>

Site de Paris, place de droit : <http://www.parisplacededroit.org/fr/>

**Contact presse :**

Coralie Tsatsanis - AFJE : [coralie.tsatsanis@afje.org](mailto:coralie.tsatsanis@afje.org)

Maylis Bayvet – Cercle Montesquieu : [m.bayvet@cercle-montesquieu.fr](mailto:m.bayvet@cercle-montesquieu.fr)